

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 Avenue de l'Usine BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

Extrait du Registre des  
Délibérations

Conseil Communautaire,  
Séance du 15 février 2024

L'an Deux Mille vingt-quatre, le 15 février à 18h00,  
le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le  
09 février 2024, s'est réuni en séance publique ordinaire à la  
Salle du Conseil de Fumel Vallée du Lot, à Fumel sous la  
Présidence de Monsieur Didier CAMINADE, Président

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier, BELLEAU Marie-Hélène, BIHOUE Yann, BILLOUX Bruno, BORIE Daniel, BOUCHER RÉZÉ Séverine, BOUQUET Thierry, BREL Chantal, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, CONGÉ Marie-Yvonne, COSTES Marie, DELPY Jean-Luc, GARGOWITSCH Sophie, GRASSET Éric, GUÉRIN Gilbert, JURQUET Bernard, LABROUE Cédric, LAFOZ Michèle, LARIVIÈRE Yvette, LE CORRE José, MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel, PICCOLI Jacques, POUCHOU Marie-Thérèse, SCHMITZ Jean-Marc, SOTTORIVA Olivier, STARCK Josiane, STREIFF Céline, TALET Marie-Lou, THÉLIOL Jean-Jacques, TORO Viviane, VIDAL Aline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Madame VIGNEAU Céline,  
Messieurs ALBASI Maxime, QUEYREL Jean-Marie.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Néant.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Monsieur BABIEL Jean-Pierre procuration à Madame VIDAL Aline,  
Monsieur BROUILLET Jean-Jacques procuration à Madame LAFOZ Michèle,  
Monsieur COSTES Jean-Louis procuration à Monsieur ARANDA Francis,  
Madame GRIFFEILLE Martine procuration à Madame CONGÉ Marie-Yvonne,  
Madame LAFON Nadine procuration à Madame GARGOWITSCH Sophie,  
Madame LAURENT Nathalie procuration à Monsieur CAMINADE Didier,  
Monsieur MOULY Jean-Pierre procuration à Madame STARCK Josiane,  
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Monsieur BIHOUE Yann,  
Monsieur SÉGALA Jean-François procuration à Monsieur THÉLIOL Jean-Jacques,  
Madame SICOT Maryse procuration à Madame BREL Chantal.

Secrétaire de Séance :  
GARGOWITSCH Sophie

Conseillers en exercice : 50  
Présents (titulaires et suppléants) : 37  
Pouvoir(s) : 10  
Votants : 47

**N°2024A-03-AGJ : MODIFICATION DES COMMISSIONS THÉMATIQUES ET MISE À JOUR DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE FUMEL VALLÉE DU LOT – SUPPRESSION DE LA COMMISSION TOURISME**

Monsieur Didier CAMINADE, Président, rappelle à l'Assemblée les délibérations n°2020B-23-AG et n°2020B-24-AG en date du 05 juin 2020 relatives respectivement à la création de 10 commissions thématiques au sein de Fumel Vallée du Lot et à l'approbation du règlement intérieur du Conseil Communautaire :

- Commission Infrastructures et Grands Projets (1<sup>er</sup> VP) ;
- Commission Développement Economique - Aménagement du Territoire (2<sup>ème</sup> VP) ;
- Commission Enfance - Jeunesse (3<sup>ème</sup> VP) ;
- Commission Finances – Budget (4<sup>ème</sup> VP) ;
- Commission Environnement et Transition Ecologique (5<sup>ème</sup> VP) ;
- Commission Tourisme (6<sup>ème</sup> VP) ;
- Commission Travaux – Voirie (7<sup>ème</sup> VP) ;
- Commission Culture (8<sup>ème</sup> VP) ;
- Commission Sports (9<sup>ème</sup> VP) ;
- Commission Santé (10<sup>ème</sup> VP).

Pour faire suite à la délibération n°2024A-02-AGJ en date du 15 février 2024, relative à la modification du nombre des Vice-présidents, il propose de supprimer la Commission Tourisme en rappelant que la compétence obligatoire « actions de développement économique » inclut « la promotion du Tourisme ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-8 et L. 5211-1 ;

**Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré,  
le Conseil Communautaire**

**1°) – Approuve la suppression de la commission « Tourisme » au sein des commissions thématiques de Fumel Vallée du Lot ;**

**2°) – Décide d'ajuster le rang de chaque Vice-président à la commission correspondante :**

- Commission Infrastructures et Grands Projets (1<sup>er</sup> VP) ;
- Commission Développement Economique - Aménagement du Territoire (2<sup>ème</sup> VP) ;
- Commission Enfance - Jeunesse (3<sup>ème</sup> VP) ;
- Commission Finances – Budget (4<sup>ème</sup> VP) ;
- Commission Environnement et Transition Ecologique (5<sup>ème</sup> VP) ;
- Commission Travaux – Voirie (6<sup>ème</sup> VP) ;
- Commission Culture (7<sup>ème</sup> VP) ;
- Commission Sports (8<sup>ème</sup> VP) ;
- Commission Santé (9<sup>ème</sup> VP).

**3°) – Approuve la modification du Règlement Intérieur de Fumel Vallée du Lot joint en annexe ;**

**4°) – Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**AR Prefecture**

047-200068930-20240215-2024A\_03\_AGJ-DE  
Reçu le 20/02/2024  
Publié le 20/02/2024

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 15 février 2024

La Secrétaire de séance,

**GARGOWITSCH Sophie**



Le Président,

**Didier CAMINADE**



*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises*

**Certifié exécutoire le : 20 février 2024**

**Reçu en Préfecture le :**

**Publié ou Notifié le : 20 février 2024**